Les grandes entreprises lausannoises : [suite]

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **13 (1875)**

Heft 22

PDF erstellt am: **29.03.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-183275

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

pres », « Idiots », « Monstres », « Démons » ! Ainsi les Chinois, qui, à certains égards, constituent en effet un des peuples les plus remarquables et qui ont au moins l'avantage du nombre sur tous les autres, ne se contentent pas de voir dans leur beau pays la « Fleur du Milieu », ils lui reconnaissent aussi une telle supériorité, que, par une méprise bien naturelle, on a pu les désigner sous le nom de « Fils du Ciel ».

» Quant aux nations éparses autour du « Céleste Empire », elles sont au nombre de quatre: les « Chiens », les « Porcs », les « Démons » et les « Immondes » de l'est, du nord, de l'orient et du midi.»

Les grandes entreprises lausannoises.

La Turbine.

IV

Les nombreux curieux qui assistent chaque jour à la construction du tunnel de Montbenon, semblent porter toute leur attention sur ces travaux sans songer à d'autres ouvrages non moins importants, qui en sont le complément ; nous voulons parler de ceux qui sont relatifs à la force motrice nécessaire au pneumatique et au funiculaire. Cette force ne s'est point trouvée sous la main, et lorsqu'on y réfléchit un instant, on se sent pris à la fois d'étonnement et d'admiration en songeant qu'on est allé l'emprunter aux eaux du lac de *Bret*, sur les hauteurs du Jorat, à 3 lieues de Lausanne.

Ce petit lac, dont nous voulons dire un mot en passant, est situé au fond d'un frais vallon, enserré, d'un côté, par le mont de Gourze, et, de l'autre, par un prolongement du mont Pélerin. Sa situation champêtre et romantique attirait autrefois, dans un cabaret qui le dominait, de nombreux visiteurs de Lausanne et de Vevey, qui venaient, au milieu d'une nature riante, savourer l'excellent poisson que l'hôtelier apprêtait à merveille.

Chose curieuse à observer, c'est que ce lac n'a pas d'affluents et n'est alimenté que par la fonte des neiges, les pluies et les eaux souterraines. Il en sort un petit ruisseau, nommé le *Forestay*, qui bientôt, grossi par un autre, va se jeter dans le Léman, après avoir fait mouvoir les moulins de Rivaz et formé, à proximité de la route de Lausanne à Vevey, la cascade de St-Saphorin.

Le lac de Bret paraît avoir été beaucoup plus grand qu'il ne l'est aujourd'hui, car on voit ses bords se resserrer de plus en plus par l'envahissement de plantes marécageuses dont les débris, sans cesse accumulés, forment un sol mouvant et dangereux pour celui qui voudrait s'y aventurer. Ce faux sol, composé de fibres entrelacées, ressemble à une immense natte compacte et élastique à laquelle le pied de l'homme peut imprimer un mouvement qui se communique à une grande distance sur la masse entière. On peut donc craindre de voir un jour ce joli bassin comblé par les débris végétaux.

Une tradition dit que ce lac n'existait pas autrefois et qu'on en doit la création aux moines de Haut-Crêt qui élevèrent une digue pour faire refluer les eaux du Forestay et former ainsi un réservoir pour le poisson. Son altitude est de 2233 pieds ; il occupe une superficie de 50 1/2 poses, et l'on évalue sa profondeur à 60 pieds.

C'est donc à ce réservoir, à ce grand vase de Bret qu'on va mettre le robinet et soutirer l'eau nécessaire à l'exploitation de la voie ferrée, ainsi que celle qui sera distribuée dans les divers quartiers de notre ville comme eau industrielle. De là une immense canalisation se dirigera vers Lausanne, tantôt en suivant le flanc des rochers, tantôt en se formant en siphon à travers les ravins ou passant en tunnel dans les côtes abruptes.

Une route de troisième classe, contigüe à l'aqueduc sur une longueur de près d'une lieue, sera construite sous la direction de l'ingénieur de la Compagnie et reliera le village de Belmont à celui de Grandvaux, et, serpentant à mi-hauteur des monts de Lutry, offrira sur son parcours des points de vue remarquables, semblables à celui dont on jouit en sortant du tunnel de la *Cornallaz*.

Cette conduite, côtoyant ainsi les monts de Lavaux avec une pente générale de 1¼ pour cent, et après un trajet de 14 kilomètres, amènera d'abord l'eau de Bret jusqu'au *réservoir de Chailly*, vaste récipient de 6000 mètres. De là elle sera dirigée dans les sous-sols de la place du Flon, où elle fera mouvoir la *turbine* par une force hydraulique considérable, puisque cette place est située à 140 mètres au-dessous du grand réservoir.

On sait que lorsqu'on tire trop souvent au tonneau, les douves en sont vite sèches. C'est ce qui serait arrivé au lac de Bret si l'on n'avait trouvé moyen de lui donner un affluent et de remplacer ainsi au fur et à mesure cette énorme quantité de liquide qui s'en écoulera journellement. L'affluent sera créé en détournant une partie de l'eau du Grenet qui coule à quelque distance et va se jeter dans la Broie, puis dans l'Aar et le Rhin. Ce ruisseau divisant ainsi ses eaux, une partie de celles-ci iront dans la mer du Nord et l'autre dans la Méditerranée.

D'un autre côté, le cours du Forestay sera supprimé et la cascade de St-Saphorin ne bouillonnera plus aux yeux des passants, des rêveurs et des peintres de paysages. (*A suivre.*)

Mœurs d'autrefois.

. . . . . .

Ce que nous nommons la *vie de café* était beaucoup moins pratiqué jadis que de nos jours ; les pintes étaient beaucoup moins nombreuses ; fort peu de villages en possédaient; quant aux auberges, *logis à pied et à cheval*, on en trouvait de distance en distance sur les routes fréquentées et dans toutes les villes, surtout dans les villes ayant droit de foires. On ne buvait pas alors autant qu'on le croit : les établissements publics se fermaient au couvre-feu, qui, suivant la saison, était sonné à sept, huit ou